

Marcourt : « Nous devons avoir l'éthique chevillée au corps »

Jusque-là, le ministre wallon de l'Economie (PS) était resté discret sur le scandale Publifin. Dans Le Grand Oral-La Première-*Le Soir*, Jean-Claude Marcourt ne peut que constater les difficultés de son parti. « On a raison de cibler le PS parce que l'éthique doit être chevillée au corps des socialistes », plaide-t-il. De son côté, le MR tente d'éteindre les braises qui atteignent désormais le parti réformateur. Pierre-Yves Jeholet, chef de groupe au Parlement wallon, pointe dans ses rangs un député provincial controversé. « Georges Pire ne doit plus jouer aucun rôle chez Publifin », déclare-t-il au *Soir*. ■

Marcourt : « On cible le PS et on a raison »

Le ministre wallon de l'Economie, le Liégeois Jean-Claude Marcourt, s'exprime sur Publifin. Pour lui, il est normal que le PS soit ciblé car « les socialistes doivent avoir l'éthique chevillée au corps ».

LE GRAND ORAL
LA PREMIÈRE - LE SOIR

Il est resté discret cette semaine, mais comme Liégeois et proche de bon nombre d'acteurs socialistes de la galaxie Publifin, Jean-Claude Marcourt, ministre wallon de l'Economie, est une personne clé dans les événements qui se jouent. Il est l'invité du Grand Oral RTBF-*Le Soir* de ce samedi, interrogé par Béatrice Delvaux (*Le Soir*), Jean-Pierre Jacquemin et Jacques Cremers (RTBF). « Je suis extrêmement triste, dit-il d'entrée de jeu. Je suis triste de constater que malgré beaucoup de réformes, il y a encore eu une faille. Le fait que cette faille vienne de ma région m'attriste encore plus. Je suis triste pour les

3.000 familles qui vivent de Nethys parce qu'aujourd'hui, l'opprobre vise tout le monde et il est difficile voire impossible de défendre la structure tant l'onde de choc est importante. »

Ce jeudi, le gouvernement wallon a pris un cahier de mesures strictes pour imposer éthique et transparence dans les intercommunales et autres groupes

mixtes. « Je me réjouis de la décision prise par le gouvernement de parachever les choses. A cette occasion, j'ai insisté sur les règles et sur leur clarté parce que les textes juridiques complexes permettent toutes les interprétations et c'est, une fois de plus, une interprétation qui a permis les abus auxquels on assiste aujourd'hui. Car enfin, personne n'imaginait donner des rémunérations mensuelles pour quatre réunions par an, cela heurte le sens commun. Malgré tout cela a été le cas et cela jette l'opprobre sur toutes les structures publiques. L'air du temps est à la transparence totale, mais qu'on me comprenne bien : air du temps ou pas, personne n'a jamais eu le droit de faire des actes illégaux. »

Quant à savoir qui a mis en place ce système, Jean-Claude Marcourt n'apporte pas de réponse. La réaction d'André Gilles, président de Publifin, parlant de « brouhaha » en a choqué plus d'un. Jean-Claude Marcourt le défend « Si vous lisez la délibération du conseil provincial, elle pose deux questions. Un : stop ou encore sur l'intercommunale ? Deux : révoquer ou démission des administrateurs ? Si cela n'est pas un geste fort ! Et le lendemain du jour où cette affaire inacceptable a été mise au jour, nous avons supprimé les comités de secteur. »

Jean-Claude Marcourt dit avoir plaidé de longue date pour un changement de structure pour Publifin et Nethys. Sans être entendu. Il ne se sent pas trahi. « Je ne suis pas dans ce schéma-là de la polémique. La tristesse que j'ai me fait prendre encore plus conscience de la gravité de la situation. C'est nous tous. Quand je vois l'enquête "Noir-Jaune-Blues", c'est tout le monde qui est concerné par cette "décrédibilité" des choses. »

Jean-Claude Marcourt annonce aussi qu'à titre personnel, il n'est pas opposé à une commission d'enquête. « C'est le rôle du Parlement. Je ne suis pas contre une commission d'enquête. Le

Parlement doit mesurer si c'est utile d'en parler en commission d'enquête ou dans une autre commission. »

La question se pose aussi de savoir si Stéphane Moreau peut rester patron de Nethys. Pour Jean-Claude Marcourt, Stéphane Moreau n'avait pas à choisir puisque la réglementation ne concerne que les patrons d'intercommunales alors que Nethys, juridiquement, a la forme d'une société de droit privé. Mais la règle va changer.

« Nous avons pris connaissance de la décision de Stéphane Moreau, qui a un problème de santé important, de faire un choix pour le 28 février au plus tard. Et il précédera les nouvelles règles légales en préparation. »

Mais Jean-Claude Marcourt n'estime pas que Stéphane Moreau doit quitter Nethys parce qu'il serait décrédibilisé. « Je ne vois pas aujourd'hui de raison d'aller au-delà des règles sauf si vous mettez au jour des faits pré-

cis. J'ai l'impression qu'on juge un peu par charrettes aujourd'hui. On va mettre un certain nombre de gens dans les charrettes, et moi qui suis attaché aux droits de la défense - j'ai été avocat -, je constate qu'on n'a pas permis à cette personne de s'exprimer parce qu'elle est aujourd'hui en grande difficulté physique. » A la question de savoir si personne ne pouvait contraindre Stéphane Moreaux à choisir, il répond : « Ce n'était pas illégal. »

Le ministre constate que le PS est en difficulté dans cette affaire. « Parce qu'on cible ce parti et on a raison de cibler ce parti parce que l'éthique doit être chevillée au corps des socialistes. » Nous révélerions jeudi qu'au bureau de parti, lundi, Paul Magnette a indiqué que le PS pouvait sombrer. « Est-ce que la gauche en Europe va bien ? », demande Jean-Claude Marcourt. Non. Est-ce que ceci est un coup rude, oui. Il nous appartient d'en tirer les leçons, de prendre les mesures, de restaurer la confiance ébranlée de la population. C'est un travail gigantesque. Un parti de gauche a plus d'obligation éthique que tout autre. Et quand un problème se pose et même si d'autres partis sont concernés, nous avons plus de responsabilités et devons être plus attentifs à la manière dont nous résolvons le problème. »

Conclusion du ministre : « Je suis triste et la tristesse est profonde. Les Wallonnes et les Wallons méritent beaucoup mieux

que cela. » ■

MR D'accord pour assumer des responsabilités, pas pour porter le chapeau

Le dossier Publifin est définitivement cette extraordinaire partie de « *Je te tiens, tu me tiens par la barbichette* » déjà décrite dans ces colonnes. Tous « pourris » ? Evidemment non ! Mais tous impliqués à des degrés divers, c'est une tout autre histoire, en tout cas pour le PS, le CDH et le MR. Et tous à se rejeter la boule puante, bien sûr...

Les socialistes ont payé le plus lourd tribut au scandale de ce début d'année, jusqu'à la démission du ministre de tutelle, Paul Furlan. Les humanistes ont fait le ménage en poussant vers la sortie leurs administrateurs, dont Dominique Drion, qui présidait le comité de déontologie du parti. Et les libéraux ? Il se dit en bord de Meuse que les « bleus » s'en tirent plutôt bien jusqu'à présent.

Au parlement de Wallonie, cela n'a pas échappé aux deux partis de la majorité qui ne souhaitent manifestement pas que le MR sorte intact de cette crise majeure. A deux reprises en moins de 24 heures, Paul Magnette a allumé Pierre-Yves Jeholet sur le mode : « *Vous aussi, vous deviez savoir ce qui se passait chez Publifin* »...

« Sa main dans la figure »

Le ministre-président épingle la députée liégeoise Virginie De-franc-Firket, qui fut vice-présidente de l'intercommunale, avant de démissionner récemment pour, dit-elle, éviter tout conflit d'intérêts avec son mandat régional. « *Pourquoi n'a-t-elle rien dénoncé ?* », interroge Magnette. « *Parce qu'elle ne savait rien !* », répond Jeholet. Un peu court pour beaucoup. His-

toire de porter l'estocade, le Carolo s'est plu aussi à plagier Paul Furlan sur la RTBF : « *Au MR aussi, on aurait pu savoir et on n'a pas cherché à savoir...* »

De quoi mettre en très grosse colère le chef de groupe libéral : « *Paul Magnette est dans les cordes. Il est contraint aux mensonges et aux contre-vérités. Publifin, c'est d'abord la faillite du système socialiste et de l'hégémonie socialiste sur Liège. Qu'aurait-on entendu si le MR avait occupé tous les emplois stratégiques dans ces structures comme c'est le cas pour le PS ? Le ministre-président dit tendre la*

main pour nous associer à la réflexion sur les réformes. Mais avec un tel discours, il va se prendre sa main dans la figure... »

Il faut objectivement reconnaître un mérite au MR wallon et à son chef de file : depuis dix ans, ils mènent un combat quasi obsessionnel pour obtenir la transparence sur le monde intercommunal, ses pratiques et ses rémunérations...

« *Nous sommes prêts à travailler à un nouveau modèle intercommunal qui sert les intérêts des communes et des citoyens*, répète Pierre-Yves Jeholet. *Le gouvernement promet la révolution dans les 45 jours. J'ai un doute : il m'a fallu deux ans pour venir à bout d'une intercommunale dont la fonction était... d'assurer la promotion d'autres intercommunales.* »

Jouer l'offensive

Surtout, avec Ecolo, le MR tient à une commission d'enquête sur Publifin comme à la

prunelle de ses yeux bleus. Les libéraux en sont convaincus : les travaux seront assassins pour le PS liégeois tandis qu'ils lèveront les soupçons sur l'implication réelle du MR.

Une tactique qui n'est pas sans risque, mais qui permet de garder la main, de jouer l'offensive. La semaine prochaine au parlement, Jeholet et consorts vont revenir à la charge sur la restructuration des TEC et sur la publication des comptes de certains organismes pararégionaux. Message à la majorité (et à l'opinion) : « *Vous voulez jouer la transparence à fond ? Chiche !* »

Pendant ce temps, l'orage pourrait s'éloigner lentement. Mais pas sans une démonstration de bonne foi en interne : « *La démission de Georges Pire comme celle des autres administrateurs est prévue lors de la prochaine assemblée générale de Publifin*, explique Daniel Bacquelaine, président de la Fédération provinciale du MR. *Il faut tourner la page et repartir sur des bases saines. Tous les administrateurs MR de Publifin devront s'expliquer devant le secrétaire général sur leurs activités au sein de Publifin. Ensuite, nous prendrons des mesures.* » ■

ERIC DEFFET (AVEC PH.BX.)

RESPONSABLES

Jeholet : « Georges Pire ne doit plus jouer aucun rôle chez Publifin »

Pierre-Yves Jeholet, chef de groupe MR au parlement de Wallonie, n'y va pas par quatre chemins : Georges Pire, le député provincial libéral, doit se retirer.

Le MR comptait un véritable homme fort chez Publifin avec Georges Pire...

J'ai essayé d'obtenir des informations, croyez-moi. Mais les rapports qui nous parvenaient étaient toujours rassurants. Aucun regard critique. En 2013 pourtant, j'avais eu droit à une page dans La Meuse où je m'inquiétais de la chute des dividendes Tecteo pour les communes. Il a dû la lire. Je n'ai pas eu de retour.

Conclusion ?

Selon moi, Georges Pire doit tirer les enseignements de ce qui se passe. Il devrait se retirer, mais il sera de toute façon emporté dans le renouvellement complet des instances. J'espère que cela sera la position du MR : Georges Pire a une responsabilité dans tout ce qui se passe. Si une commission d'enquête se met en place, je pense qu'il devra venir s'expliquer. En attendant, il n'est plus l'homme de la situation.

Et il doit donc se retirer définitivement ?

Il est hors de question que Georges Pire puisse encore jouer un rôle dans toute nouvelle structure publique qui se mettrait en place. Il ne peut pas être l'homme du nouveau modèle que nous appelons de nos vœux. Je pense qu'il doit aussi penser à se retirer de structures comme Nethys, pour sauvegarder l'image du MR.

É.D.

RESPONSABLES

Pour Jean-Claude Marcourt, André Gilles peut rester à Nethys

Une des questions non résolues autour de Publifin est de savoir qui a mis en place le système de rémunération sans présence à Publifin. Le ministre wallon de l'Économie, Jean-Claude Marcourt, refuse d'affirmer que ce système, qui a mené au scandale, soit l'œuvre du président de Publifin, André Gilles. Il estime que « *juridiquement*, ce n'est pas André Gilles. *Juridiquement, vous vous trompez.* » Reste le plan éthique. « *Il y a une volonté de M. Gilles de quitter la présidence de Publifin. Il l'a dit. Et ceux qui ne démissionneront pas seront révoqués. On lui donne une responsabilité qui dépasse son cadre légal. Ce n'est pas lui qui a commis les choses.* »

Mais pour Jean-Claude Marcourt, ce n'est pas parce qu'André Gilles démissionne de Publifin qu'il doit quitter Nethys. « *Si Paul Furlan a démissionné de son poste de ministre, il n'a pas démissionné de son poste de député wallon* », façon de dire que la démission ne doit concerner que le poste dans l'instance qui a posé problème. Donc pour Jean-Claude Marcourt, André Gilles peut rester à Nethys. « *Parce que le problème est à Publifin. Et restons-en là.* »

É.D.

commission d'enquête

PS et CDH restent réticents

ANALYSE

Préalable ! Ce vendredi, le MR et Ecolo ont déposé une demande de commission d'enquête parlementaire sur Publifin, afin de faire toute la lumière sur le fonctionnement de l'intercommunale, teinté de zones d'ombre, et d'inspirer ensuite les mesures de bonne gouvernance à adopter. Une condition sine qua non pour un débat sur la gouvernance. Sans totalement fermer la porte à la requête, PS et CDH semblent méfiants à l'égard de cette demande. Pourquoi ?

L'utilité. Dans les rangs de la majorité, on reste circonspect, officiellement, quant à l'intérêt d'une commission parlementaire. Ne s'agit-il pas d'une perte de temps, à un moment où il faut agir vite ? Mais l'opposition n'en démord pas : il reste pas mal de questions sans réponses. A commencer par la passivité de la tutelle à l'égard de Publifin, rappelle Stéphane Hazée (Ecolo).

Les revirements du MR. « *Le MR a beaucoup de préalables puisque le premier était la démission de Paul Furlan, rappelle Christophe Collignon, chef du groupe socialiste au parlement wallon. A chaque demande satisfaite succède une autre.* » Un ton agacé qui révèle la méfiance à l'égard des Réformateurs. On leur reproche leur revirement. « *Dans un premier temps, Pierre-Yves Jeholet avait réclamé ou la démission de Paul Furlan, ou la reprise en*

main du dossier par Paul Magnette, explique un autre socialiste. Ce qu'a fait le ministre-président. Ensuite, le MR a encore durci le ton. »

La polémique prolongée. Une autre crainte de la coalition rouge-romaine et en particulier des socialistes, c'est qu'une telle commission devienne la scène d'un sordide déballage, d'un feuilleton à rallonge où l'opposition tentera de tirer son épingle du jeu. Avec un impact négatif sur l'image de la Wallonie. Et le risque aussi d'entretenir le climat hostile à l'égard du monde politique. D'où la remarque de Paul Magnette, ce matin sur la Première : la commission ne doit pas servir à faire durer la polémique en longueur. Car le dernier sondage paru en début de semaine dans nos colonnes le montre : les premiers soubresauts de Publifin ont déjà coûté au PS et profité à Ecolo. Pas question que cela dure.

La manœuvre de diversion. Enfin, la majorité soupçonne le MR de transformer Publifin en contre-feu, en « enfumage » destiné à faire diversion par rapport à l'autre commission d'enquête du moment : le Kazakhgate. Le MR s'en défend, au nom d'une clarté que réclame également Ecolo.

Bref, l'opposition met un coup de botte dans la porte, la majorité l'entrouvre mais la bloque aussitôt, un pied derrière l'huis. ■

PASCAL LORENT

Pour bâtir son empire, Nethys a privé les communes de plus de 300 millions

Je suis incapable aujourd'hui de vous expliquer le fonctionnement (de Publifin). Et personne n'en est capable sauf deux ou trois personnes ». Une phrase signée Benoît Lutgen (à la RTBF). Le président du CDH assume : il ne comprend rien à la tentaculaire Nethys, filiale opérationnelle de l'intercommunale Publifin. Et il n'est pas le seul. « À part Stéphane Moreau (le patron) et Pol Heyse (le directeur financier), personne ne peut expliquer les flux financiers au sein du groupe », ajoute un employé de la société.

Alors on a cherché à comprendre. En grattant un peu. Et rien de tel que les rapports annuels et les bilans déposés à la Banque nationale pour y voir un peu plus clair. Première curiosité : une filiale du groupe génère plus de bénéfice que le groupe dans son ensemble. Sur l'année 2015, Resa, la filiale qui distribue le gaz et/ou l'électricité dans 71 communes liégeoises, a en effet dégagé un bénéfice de 50,9 millions d'euros. Et elle l'a reversé quasi intégralement (48,4 millions) à sa maison-mère Nethys. Jusque-là, pas de quoi fouetter un chat. Mais quand on regarde le sommet de la pyramide liégeoise,

Publifin, les résultats surprennent. Publifin ne réalise, sur l'ensemble de ses activités, « qu'un » bénéfice total de 39,6

millions d'euros. Et elle verse un dividende de 37,25 millions aux communes actionnaires. Ceci implique que l'activité de distribution de gaz et d'électricité est, à elle seule, plus rentable que le reste du groupe (presse, télécoms, finances, énergie). Et que les bénéfices générés par cette activité gaz/élec ne sont pas intégralement distribués aux actionnaires (les communes et la Province), mais réutilisés pour éponger certaines dettes. Ou réaliser des investissements.

Ça gaze

Mais on ne peut se fier qu'au résultat 2015 pour tirer des conclusions. Alors élargissons le spectre sur dix ans. Entre 2006 et 2013, Publifin (baptisé Tecteo à l'époque) publiait la ventilation

de ses recettes secteur par secteur. On y trouve donc le résultat annuel de la branche « gaz », de la branche « électricité », mais aussi ceux de la branche télécoms « VOO » ou du pôle « Invest », en

charge des investissements. C'est sur ces chiffres que nous nous sommes basés.

Sur la distribution de gaz, il n'y a pas grand-chose à dire. L'activité est rentable. Comme il s'agit d'un monopole, un régulateur fixe les tarifs, ainsi que les rendements autorisés sur les capitaux investis. Bref, « Resa gaz » ne peut que gagner de l'argent, si elle est bien gérée. Et cela semble être le cas. Les bénéficiaires sont importants. Et, en moyenne, 70 % de ceux-ci sont reversés sous forme de dividendes aux actionnaires communaux. Un chiffre qui n'est pas indécent. Chez l'autre gestionnaire de réseau Ores, on tourne plutôt autour des 80 %. Bref, rien à signaler.

Un dividende faible...

Pour la distribution d'électricité, le principe de monopole régulé est le même. En revanche, les résultats financiers sont plus surprenants. Entre 2009 et 2013, on observe un bénéfice cumulé sur l'activité électrique de 189 millions d'euros. Or seuls 41 millions ont été versés aux communes liégeoises. Soit 21,7 % du montant total. C'est peu. Même très peu par rapport aux 80 % d'Ores.

Et ce n'est pas tout. Les 41 millions sont en réalité des dividendes « fictifs ». Ils ne reflètent que le montant de la « redevance voirie », que les gestionnaires de réseau doivent, coûte que coûte, verser aux communes.

Explications. Dans votre facture électrique, se cache une taxe (parmi d'autres) nommée « redevance voirie ». Il s'agit d'une « surcharge pour l'utilisation du domaine public, versée aux communes », selon la définition du régulateur. Elle est cachée dans le tarif de votre gestionnaire de réseau (Resa ou Ores, chez la plupart des Wallons).

En région liégeoise, Resa percevait donc cette surcharge, via son tarif, pour la verser - en principe - aux communes. Selon un « plan stratégique 2017-2019 » que *Le Soir* a pu consulter, le montant total de la redevance collectée par Resa pour l'ensemble de ses communes est de 8,8 millions d'euros. Un montant que la société verse à Publifin, qui n'a plus qu'à transférer à ses actionnaires. Ce que fait Publifin... mais en l'incluant dans son dividende électrique.

... voire nul

Alors faisons les comptes : chaque année, depuis 2009, le dividende versé par Publifin sur l'activité électrique oscille entre 8 et 8,95 millions d'euros. Otez-y la

redevance voirie (8,8 millions), qui n'a rien à faire dans le dividende. Vous arrivez à la conclusion suivante : le dividende réel versé aux communes sur l'activité électrique est nul depuis 7 ans. Et aucune commune ne bronche. « Elles sont à la fois complices et lésées. Complices car elles ont accepté ce système lors des assemblées générales. Lésées car elles ne l'ont sans doute pas compris », glisse un connaisseur du secteur. Nous avons contacté une quinzaine de communes pour les interroger sur les dividendes perçus. Et il est vrai qu'à deux exceptions près, la majorité des bourgmestres/échevins/secrétaires communaux avaient une connaissance proche du néant sur la participation de leur commune en Publifin. « La nature humaine est telle qu'il suffit de promettre quelques jetons de présence, des contrats de sponsoring, ou un renvoi d'ascenseur pour un proche et les mandataires sont prêts à fermer les yeux sur beaucoup de choses », balance ce receveur communal, pas très à l'aise avec la stratégie de Nethys.

Revenons à nos bénéficiaires. Car il y en a. Que deviennent les recettes générées par Resa Électricité ? On parle de 148 millions de bénéfices non distribués jusqu'en 2013, qui sommeillent dans la trésorerie du groupe. Pour le gaz, on est à 70 millions. Soit 218 millions au total. Où sont-ils passés ? Ils ont disparu lors de la réorganisation de la structure de Publifin, en 2014. Enfin, disparus. Disons qu'ils ont été réinjectés dans la méga-structure Nethys, « pour éponger les pertes de VOO », comme le titrait *L'Echo* ce vendredi. Il est vrai qu'entre 2009 et 2013, VOO affiche des pertes cumulées de 359 millions. On serait même à 400 millions aujourd'hui. « Mais si l'on se réfère au prix de rachat de Numericable par Telenet, VOO pourrait se vendre 3 milliards aujourd'hui », se défend une source chez Nethys. Autrement dit, Nethys assume les pertes actuelles de VOO, qui ont servi à lancer l'activité, à faire connaître la marque. Et, dans le futur, les dividendes pourraient débouler dans les caisses communales. « C'est ce qu'on nous a promis », raconte un bourgmestre liégeois.

Claude Eerdeken (PS), en guerre historique avec Stéphane Moreau et son intercommunale, n'est pas de cet avis. Le bourgmestre d'Andenne, pourtant actionnaire de VOO, lui prédit un avenir bien sombre. « Pourquoi s'acharner à financer VOO ? Une fois les lourds emprunts rem-

boursés, on nous a dit que les bénéfices viendraient. C'est faux. Il faudra renouveler le réseau. Réinvestir dans de nouvelles technologies. Toujours à perte. Il y a déjà Proximus et Telenet. Voo, c'est de la fumisterie ».

Investir massivement

Et il n'y a pas que la branche énergétique qui assure le financement de VOO. En 2012, on a par exemple prélevé 150 millions des bénéfices reportés de la branche « Invest » pour renforcer les fonds propres de VOO (on passe donc à 368 millions, si l'on ajoute les 218 millions des branches électricité et gaz). Là encore, il y a deux façons de voir la chose. Soit on considère qu'il s'agit d'un manque à gagner immédiat pour les communes, qui auraient pu percevoir cette somme comme dividendes. Soit on voit cela comme un investissement rentable, à long terme. Mais risqué.

« Sur l'ensemble de ses activités, Publifin distribue un dividende de l'ordre de 37 millions d'euros chaque année (desquels il faudrait déduire les 8,8 millions de redevance voirie, NDLR). Je ne connais pas beaucoup d'entreprises wallonnes qui maintiennent un dividende stable à ce niveau, relativise un proche de l'entreprise. Et ce qui n'est pas distribué est réinvesti automatiquement. Pas spécialement pour éponger les dettes de VOO. Nethys investit aussi dans de nouveaux projets comme l'éolien offshore ».

Pour investir, Nethys investit. Massivement même. Ces dernières années, le groupe a racheté les éoliennes de la société flamande Electrawinds, les éditions de *L'Avenir*, le magazine *Moustique*, l'assureur *L'intégrale*... Y'en a un peu plus, je vous le mets quand même ? Les courtiers Alliance-Bokiau, des participations plus contestées dans *M... Belgique*, *Nice Matin*, *La Provence*, ou dans une centrale hydroélectrique au Congo (dans laquelle

Stéphane Moreau mélange ses deniers personnels à ceux de sa société). Des investissements variés, financés grâce aux dividendes auxquels les communes ont renoncé.

« Est-ce que notre stratégie sera rentable à long terme ? La réponse est oui », affirme-t-on au sein du groupe. Certains y croient dur comme fer. Les communes n'ont d'ailleurs jamais hurlé. Sauf à Andenne. Claude Eerdeken en remet une (dernière) couche : « Les communes actionnaires ont été spoliées. Les Ansois ont été

spoliés par leur bourgmestre (Stéphane Moreau, NDLR). Stéphane Moreau n'a plus sa place au sein de l'intercommunale ! ». ■

XAVIER COUNASSE

Voici les clés

Vendredi matin, Pierre-Yves Dermagne a reçu les clés du cabinet ministériel du Moulin de Meuse à Beez (Namur) des mains de Paul Furlan, devenant ainsi officiellement le nouveau ministre wallon du Logement, des Pouvoirs locaux et des Infrastructures sportives. Le désormais ex-ministre et Pierre-Yves Dermagne se sont ensuite isolés pour faire le point sur les projets en cours. (b)

Philippe Buelen quitte également Immo Circus

Philippe Buelen, le chef de cabinet du vice-président wallon Maxime Prévot (CDH), a envoyé mercredi une lettre de démission à la société privée Immo Circus Wallonie, dont il était administrateur. L'information, confirmée par le cabinet Prévot, est relayée vendredi par *La Libre Belgique*. En cours de semaine, Philippe Buelen avait déjà annoncé démissionner de la plupart de ses mandats rémunérés. Il a finalement donc également quitté ce dernier poste, « parce qu'il ne veut plus que son intégrité soit écornée », selon le cabinet Prévot. La

situation pouvait potentiellement poser question car le groupe Circus est l'exploitant du casino de Namur, qui a introduit, en vue de travaux, une demande de permis auprès de la Ville, dont le bourgmestre empêché n'est autre que Maxime Prévot. (b)

L'impartialité, en apparence

L'image a fait le tour des JT : celle d'Elio Di Rupo présentant Pierre-Yves Dermagne, le nouveau ministre wallon, aux médias. Et elle n'a pas échappé à Georges-Louis Bouchez (MR). Le trublion de Mons, « bretteur » en chef, pointe le mauvais signal émis à cette occasion : « Le président du PS présente

le nouveau ministre. On peut s'interroger sur l'indépendance de ce dernier s'il doit traiter un recours contre la gestion de la Ville de Mons par Elio Di Rupo. Il faut donner l'apparence d'impartialité. » Et le remuant réformateur de plaider pour un décumul entre les fonctions de président de parti et de bourgmestre. Il va encore se faire des copains au PS et au CDH. (P.Lt)

réforme Le scénario de la scission n'a pas la cote

Révoquer la structure du groupe Publifin-Nethys, tel est désormais le mot d'ordre. Après Paul Magnette, le ministre-président wallon (PS) et Benoît Lutgen, le président du CDH, c'est Jean-Claude Marcourt, ministre wallon de l'Économie, PS et... liégeois, qui sort du bois.

« Je dis, depuis des années, que la structure intercommunale n'est plus adaptée à un groupe de cette taille. Et, comme Benoît Lutgen l'a dit jeudi et comme Paul Magnette le dit aussi, il faut transformer la structure juridique », explique Jean-Claude Marcourt.

« Je lance un appel à Paul Magnette et à Benoît Lutgen : construisons une entreprise de droit public qui génère et faisons du groupe Nethys un pôle important, car il est profitable, sa valeur est passée de 500 millions il y a dix ans à 3 milliards aujourd'hui. »

Si aucun scénario précis n'est sur la table, si le ministre de l'Économie ne ferme pas de porte (il n'exclut pas l'entrée de partenaires privés ou l'introduction en Bourse), quelques balises importantes sont posées, comme le maintien du statut public et le refus du démantèlement.

Paul Magnette est, globalement, sur la même longueur d'onde. « Nethys est un moulin à cinq pattes : ce n'est pas vraiment une intercommunale, ce n'est pas vraiment, et même pas du tout, une entreprise privée, ce n'est pas une administration publique. Il faudra clarifier » la structure, expliquait-il vendredi matin, sur les ondes de la RTBF.

A la question : faudrait-il démanteler Nethys ?, le ministre-président répond lui aussi par la négative. Mais il n'en dit pas plus sur la réforme souhaitable de la structure de Nethys, se conten-

tant d'évoquer, comme modèles, Elia et Fluxys, les gestionnaires des réseaux de transport d'électricité et de gaz, « issus historiquement des communes, mais devenus des entreprises publiques disposant d'un statut spécifique ».

Jeudi soir, sur La Première, Benoît Lutgen jugeait opportun de faire rentrer d'autres communes dans les centres de décision de l'intercommunale Publifin, la maison-mère de Nethys. Pour la rendre moins liégeoise. « Il faut un axe francophone. » Et public : « Je souhaite que ces outils restent dans le domaine public. »

Le scénario d'une scission du groupe Nethys (nos éditions de vendredi) n'a visiblement pas la cote.

Rappelons-en le principe.

D'un côté, on conserverait une intercommunale pour la distri-

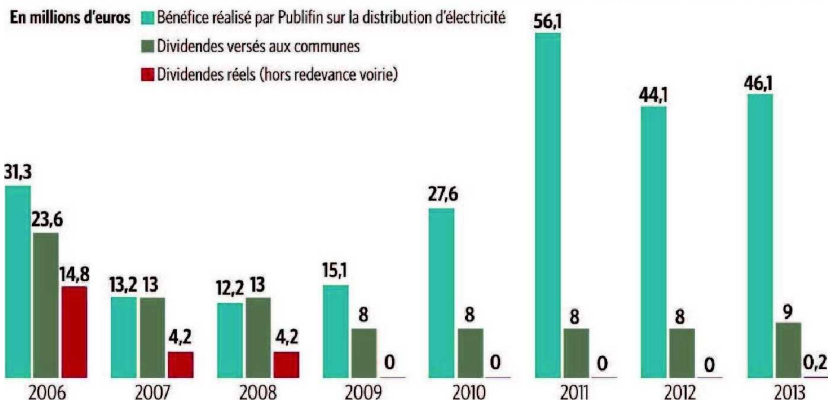
bution de gaz et d'électricité, déterminée, seront rentables.

l'autre, on créerait un nouveau « Une scission des activités pôle commercial qui regroupe n'est pas envisageable, confie une rait toutes les autres activités (té-source, au sein de Publifin. Ce se-lécoms, médias, productionrait le meilleur moyen de déman-d'électricité...) et dans lequel onteler le groupe. Rossel se jetterait pourrait faire grimper les bras fi-sur L'Avenir, Telenet sur Voo, et nanciers liégeois (Meusinvest)Ores sur Resa. Et il ne resterait plus rien. » ■

D.B. ET B.D.Y

Comment Publifin a privé ses actionnaires communaux de dividendes

LE SOIR - 28.01.17



Les pertes de Voo

LE SOIR - 28.01.17

